

Des riches et des pauvres

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 992

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des riches et des pauvres

Réunification de l'Allemagne, Europe, etc. Dans un premier temps, je me disais: huitante millions d'Allemands, qui travaillent en moyenne dix heures par jour, cela donne huit cent millions d'heures de travail — bien sûr, il convient de soustraire les vieillards et les nourrissons. Cinquante millions de Français qui travaillent en moyenne huit heures par jour (là aussi, il faut soustraire les nourrissons et les vieillards), cela donne quatre cent millions d'heures de travail, soit deux fois moins! Demain donc, l'Europe sera allemande, comme elle l'était ou peu s'en faut, quand, en 1878, Bismarck réunissait un Congrès à Berlin et qu'il était l'arbitre de l'Europe...

Mais dans un second temps, j'ai réfléchi à ceci: en 1871, les Allemands annexent l'Alsace et la Lorraine (plus exactement la région de la Moselle); ce sont des gens extrêmement corrects et respectueux des

droits de l'homme et des propriétés. Ceci veut dire que les Français riches (alsaciens ou lorrains) gardent leurs biens mobiliers et immobiliers et deviennent des Allemands riches — cependant que les Français pauvres deviennent des Allemands pauvres, conformément au droit des gens, auquel on n'a guère dérogé depuis que le monde est monde. En 1918, la France récupère l'Alsace et la Lorraine. Les Français sont extrêmement corrects et fort respectueux des droits de l'homme. Ceci veut dire que les Allemands riches (alsaciens ou lorrains) gardent leurs biens mobiliers et immobiliers et deviennent des Français riches — cependant que les Allemands pauvres deviennent des Français pauvres... Et ne me dites pas qu'il y a eu les ravages, les contributions de guerre (cinq milliards imposés à la France en 1871; cent milliards imposés à l'Allemagne en 1918): ni

Monsieur Krupp, ni Monsieur Schneider ne semblent en avoir beaucoup souffert. Tous comptes faits, il se pourrait que le changement ne soit pas aussi considérable que je l'imaginai tout d'abord!

A propos: vous est-il arrivé de vous demander à quoi servaient vos impôts — les dépenses militaires mises à part, naturellement? Eh bien, entre autres, pour une part très minime il est vrai, à payer 54'000 francs de dommages et intérêts à l'avocat Lambert... Je ne vais pas m'aventurer sur le fond de l'affaire (mes sympathies vont plutôt du côté de l'avocat), car en vérité, il n'y a que deux variantes, comme on dit aux échecs: Ou bien les juges fédéraux qui ont alloué les 54'000 francs sont des *ploucs*, qui ont gravement lésé notre canton de Vaud si beau... Ou bien les juges cantonaux qui avaient condamné M^e Lambert étaient des *ploucs*...

D'ailleurs, peu importe: dans les deux cas, c'est vous et moi qui payons! — avec le désagrément supplémentaire, dans la deuxième variante, de devoir nous dire que nous payons également pour entretenir une faculté de droit, qui décerne ses titres à des *ploucs*! Ces considérations ne sont pas réjouissantes — la prochaine fois, je promets de parler des disques compact de Monsieur Buttex, qui est un ancien élève à moi; et du dernier livre de Freddy Buache, un vieux copain: vous verrez, ça ira mieux. ■

LITTÉRATURE

Le cercle vivant des poètes

Dans *L'Ombre absoute**, une voix nous parle de ceux qui ont choisi la poésie, parce qu'elle seule peut dire l'indicible, l'amour, le monde, la mort, le bonheur. Cette voix, tendre et chaleureuse, précise, ferme, éclairante, c'est celle de Jean-Charles Potterat, enseignant de français au gymnase de Chamblandes, dont un certain nombre d'études critiques ont été réunies et impeccablement imprimées par les Editions Castella. Le titre même du recueil est emprunté à un poème d'Anne Perrier; en couverture, un impressionnant portrait de Gustave Roud par Loul Schopfer.

Nous voici, à cette lecture, introduits dans la familiarité des poètes, ces femmes et ces hommes porteurs d'une étincelle, d'une braise qui les brûle et sur laquelle pourtant ils ne cessent de souffler. L'écoute attentive et vibrante de Jean-Charles Potterat fait apparaître les affinités profondes qui les lient. Des familles s'ébauchent, celle des «voix sources», Matthey et ses plus jeunes lecteurs, Crisinel, Georges Nicole, Roud; puis celle des «alchimistes spirituels», Anne Perrier d'abord, André Champ, Monique Laederach, Laurence

Verrey, François Debluë, José-Flore Tappy.

En «passerelle» un «homme à l'aventure» et l'aventure d'un homme, Théophile de Viau, qui nous propose, en 1620 déjà, ses visions de fin du monde:

*Les planètes s'arrêteront,
Les éléments se mêleront
En cette admirable structure
Dont le Ciel nous laisse jouir.
Ce qu'on voit, ce qu'on peut ouïr,
Passera comme une peinture:
L'impuissance de la Nature
Laissera tout évanouir.
...Et ce grand désordre du monde
Peut-être arrivera demain!*

Visions auxquelles répond, à l'autre bout du temps, l'univers apaisé d'Anne Perrier:

*L'espace est mon jardin
La mer l'habite
Tout entière avec ses vents lointains
Les planètes lui rendent visite
La vie la mort
Égales jouent à la marelle*

Le motif de l'entre-deux, du va-et-vient, du déchirement, hante les «voix sources»: Crisinel balance vertigineusement entre l'absolu du tout et l'absolu du

néant, entre lumière et ombre, péché et rédemption. L'écriture, tour à tour donnée dans l'éblouissement et refusée dans l'angoisse, reste la seule «nécessité», l'unique justification. Chez Matthey, la poésie est «une passion devenue parole (...) un labeur éperdu, hanté par un absolu du langage.»

Roud est le marcheur «entre deux rives», l'errant qui tente de trouver dans les mots un «passage». Nicole enfin vit l'adolescence comme un drame de la division et recourt à l'écriture comme à un exorcisme ou une médiation.

Cette approche de la poésie, approche que l'on pourrait qualifier, elle aussi, de poétique, m'apaise et me stimule à la fois. J'aimerais la comparer à une promenade d'été, où toutes choses seraient plus intensément vues et vécues, grâce à la poésie, précisément.

Catherine Dubuis

* Jean-Charles Potterat, *L'Ombre absoute*, Albeuve, *Ed. Castella, 1989, 275 pages.